



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 34/2018

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 28 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 12 JUIN 2018

Affiché le : 07 JUIN 2018

L'An deux mille dix-huit, le trente et un mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 24 Mai 2018.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC., GARBIN, SEIB-TAUPIN, JOUET.

**PROCURATIONS**

M. MARQUIER	à	M. CANEZIN
M. FERTE J.	à	Mme JOUET.
M. MARTIN	à	Mme GARBIN
Mme FERTE S.	à	Mme SEIB-TAUPIN

**ABSENT** : M. DELON.

**SECRETAIRE** : M. SANCHEZ a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - créations de postes suite à avancement de grade**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération du 11 janvier dernier, ils ont fixé le taux d'avancement de grade à 100 %.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite à la validation des avancements de grade par la CAP du 11 avril 2018 du CDG 31, il convient de créer les postes suivants :

NB	POSTE	HORAIRE
3	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC
1	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	32/35 <sup>ème</sup>
1	Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	30/35 <sup>ème</sup>
1	Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	TC
2	Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	TC
1	Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	30/35 <sup>ème</sup>
3	Adjoint d'Animation Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	TC
3	ATSEM Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	30.23/35 <sup>ème</sup>
1	Auxiliaire de Puériculture Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	TC
1	Agent Social Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	TC
1	Agent de Maîtrise Principal	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 31 mai 2018.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :**

**Voix Pour : 28**

**Voix Contre : 0**

**Abstention : 0**

- De créer les postes tels que décrits ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 04 juin 2018

Le Maire,

Lysiane MAUREL

